



PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 11 mai 2023



Objet : Demande d'accès – Superficie cultivée en sarrasin pour 2022 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
N/Réf : 23I007IC



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 21 avril dernier. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir la superficie totale cultivée en sarrasin de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'année 2022.

Dans un premier temps, nous tenons à vous informer que La Financière agricole du Québec (FADQ) ne détient que les données des superficies assurées aux programmes qu'elle administre. Conséquemment, ces données donnent un portrait incomplet de la production en sarrasin pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Vous trouverez ci-dessous, le tableau recensant les renseignements visés par votre demande et détenus à la FADQ.

Superficies assurées en sarrasin pour 2022 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	
Programme d'assurance récolte (ASREC)	1 219,8 ha assurés

Source : entrepôt de données FADQ, 10 mai 2023

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 135 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veillez agréer, [REDACTED] nos sincères salutations.



Isabelle Chabot

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels

IC/sg

p. j.